

219C2622
FR0000032278-OP017-A05

6 décembre 2019

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

LATECOERE

(Euronext Paris)

1. Le 5 décembre 2019, JPMorgan Chase Bank N.A.¹ et Natixis² ont fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat initiée par la société par actions simplifiée SCP SKN Holding I³ visant les actions de la société LATECOERE **sera réouverte du 9 au 20 décembre 2019 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé⁴ qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société, l'initiateur détient 59 508 319 actions LATECOERE représentant autant de droits de vote, soit 62,76% du capital et au moins 61,99% des droits de vote de la société⁵.

La société SCP SKN Holding I s'engage irrévocablement à acquérir au prix de **3,85 € par action** la totalité des 35 310 199 actions LATECOERE existantes non détenues par elle⁶, représentant 37,24% du capital de cette société.

Il est précisé que l'initiateur se réserve la faculté de procéder à l'acquisition d'actions LATECOERE sur le marché jusqu'à la clôture de l'offre réouverte, au prix de l'offre, soit 3,85 € par action LATECOERE, en application de l'article 231-39 II, 2° du règlement général.

2. Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Paris.

² Seule Natixis garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

³ Détenue indirectement à 100% par la société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais SCP EPC II UK Limited. Cette dernière est pour sa part indirectement détenue par des fonds gérés par la société en commandite Searchlight Capital Partners II GP L.P., enregistrée aux Iles Caïmans (laquelle est contrôlée indirectement et gérée au plus haut niveau par la société de droit américain (Delaware) Searchlight Capital Partners II GP, LLC, dont les trois membres fondateurs sont MM. E. Zinterhofer, E. Uzumeri et O. Haarmann, qui détiennent chacun 1/3 du capital de cette société).

⁴ Cf. D&I 219C2580 du 4 décembre 2019.

⁵ Sur la base d'un capital composé de 94 818 518 actions représentant au plus 95 991 635 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

⁶ En ce compris (i) les 659 544 actions autodétenues par la société LATECOERE (étant précisé que cette dernière apportera à l'offre réouverte 369 410 actions), et (ii) 1 187 916 actions attribuées gratuitement et qui sont en période de conservation (il est précisé qu'un mécanisme de liquidité portant notamment sur ces actions gratuites et calculé sur une base cohérente avec le prix de l'offre est notamment proposé par l'initiateur dans le cadre de la présente offre, sous réserve que SCP SKN Holding I détienne, seule ou de concert, plus de 75% du capital de LATECOERE à l'issue de l'offre) (cf. notamment D&I 219C1873 du 8 octobre 2019).